

Hopfenweg 21
PF/CP 5775
CH-3001 Bern
T 031 370 21 11
info@travailsuisse.ch
www.travailsuisse.ch

DFJP
Madame Simonetta Sommaruga
Conseillère fédérale
Palais fédéral
Berne

Courriel :
Chantal.Perriard@sem.admin.ch

Berne, le 13 janvier 2016

Reprise du règlement (UE) n° 515/2014 portant création du Fonds pour la sécurité intérieure (développement de l'acquis de Schengen). Consultation.

Madame la Conseillère fédérale,
Mesdames et Messieurs,

Nous vous remercions de nous consulter sur ce projet et c'est bien volontiers que nous vous faisons part de notre avis.

Dans le cadre de l'accord d'association à Schengen qu'elle a conclu avec la CE/UE, la Suisse s'est engagée à reprendre les développements de l'acquis de Schengen. Il en résulte que notre pays se doit de reprendre le règlement cité en titre.

Au vu de l'ampleur de la crise migratoire actuelle en Europe, l'importance du nouveau Fonds pour la sécurité intérieure, qui sert à soutenir les Etats Schengen qui doivent supporter des coûts élevés pour assurer la protection des frontières extérieures de l'espace Schengen, prend une nouvelle dimension. Il est très important d'ailleurs que la protection des frontières extérieures puisse être améliorée pour garantir la sécurité à l'intérieur de l'espace Schengen. Si des personnes arrivent à entrer dans l'espace Schengen sans être contrôlées ou sans être enregistrées au cas où il s'agit de personnes recherchant une protection, les pressions pour rétablir les contrôles aux frontières nationales augmenteront encore plus et cela pourrait signifier définitivement la fin de l'espace Schengen.

En tant qu'organisation faîtière de travailleurs et travailleuses, Travail.Suisse est attachée au droit des citoyens et citoyennes, à la solidarité et à l'égalité de traitement ainsi qu'à la libre circulation des personnes avec de solides mesures d'accompagnement. Une remise en cause de l'acquis de Schengen, avec un rétablissement des contrôles aux frontières nationales, aurait un impact négatif sur la libre-circulation et les avantages de la mobilité mais pourrait aussi provoquer des atteintes supplémentaires aux droits fondamentaux. Plutôt qu'en revenir à des contrôles nationaux, nous préférons que la collaboration internationale puisse se poursuivre dans l'espace Schengen. Mais pour ce faire, il faut impérativement que l'on améliore l'efficacité des contrôles aux frontières extérieures de l'espace Schengen, sinon

les citoyens et citoyennes suisses, toujours très sensibles aux questions de sécurité, pourraient bien, en cas de votation populaire par exemple, se prononcer pour le rétablissement des contrôles aux frontières nationales et contre l'acquis de Schengen.

Pour la Suisse, un meilleur contrôle aux frontières extérieures est clairement dans son intérêt car cela contribue à améliorer la sécurité en Suisse même. C'est pourquoi, nous soutenons ce nouveau Fonds pour la sécurité intérieure, domaine des frontières extérieures et des visas et la contribution demandée à la Suisse pour sa participation. Il s'agit là d'un bon investissement tant pour les Etats qui ont une frontière extérieure que pour la Suisse et sa sécurité propre.

Nous terminerons en rappelant pour notre organisation l'importance dans l'exécution des mesures financées par le Fonds du respect des droits humains, en particulier le respect des dispositions de la charte des droits fondamentaux de l'UE, de la convention de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales (CEDH) et naturellement du droit d'asile, du droit à une protection internationale, du principe du non-refoulement et des obligations découlant de la convention de Genève relative au statut des réfugiés. Nous demandons à la Suisse, en tant que pays dépositaire des conventions de Genève, de veiller tout particulièrement au respect du droit dans le contexte de la crise migratoire et d'attentats, qui peuvent donner lieu à des abus ou à des restrictions de liberté disproportionnées.

En vous remerciant de tenir dûment compte de notre avis, nous vous adressons, Madame la Conseillère fédérale, Mesdames et Messieurs, nos salutations distinguées.

Adrian Wüthrich



Président

Denis Torche



Responsable du dossier
Politique extérieure